



Région
Centre-Val de Loire

DAT

Références : JF/18.1155

DIRECTION

10 JAN. 2019

SR

CHTX METROPOLE
Arrivée: 287402
Enregistre.: 07-01-2019
/46 DGA Aménagement et Equipements publics
Motif: A

ARRIVÉ AU C.T.M.

le - 7 JAN. 2019

Monsieur Gil AVÉROUS
Président de Châteauroux Métropole
Hôtel de Ville
CS 80509
36012 CHATEAUROUX CEDEX

Orléans, le - 2 JAN. 2019

Monsieur le Président,

Vous avez adressé au Conseil régional pour avis, en application des textes en vigueur, l'arrêt du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal de votre territoire.

Je vous informe que la Région n'a pas d'observation particulière à apporter à votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil régional
et par délégation,
la Directrice Adjointe
de l'aménagement du territoire

Isabelle VALMAGGIA